

16ème législature

Question N° : 3712	De M. Fabrice Brun (Les Républicains - Ardèche)	Question écrite
Ministère interrogé > Petites et moyennes entreprises, commerce, artisanat et tourisme		Ministère attributaire > Petites et moyennes entreprises, commerce, artisanat et tourisme
Rubrique >commerce et artisanat	Tête d'analyse >Sauvegarde du secteur de la boulangerie - électricité	Analyse > Sauvegarde du secteur de la boulangerie - électricité.
Question publiée au JO le : 06/12/2022		

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, sur les graves difficultés rencontrées par les boulangers face à l'augmentation inquiétante des prix de l'énergie, en particulier de l'électricité. En effet, M. le député a été interpellé par plusieurs artisans boulangers de l'Ardèche. Ces derniers craignent pour la pérennité de leur activité en raison du surenchérissement des coûts énergétiques. À ce titre, de nombreux secteurs économiques, dont celui de la boulangerie, ont vu leurs factures d'électricité s'envoler en 2022. Entre autres, c'est surtout l'usage de fours, de chambres réfrigérées ou de machines à pétrin qui consomment de l'électricité dans la majorité des boulangeries et pâtisseries. À cela, il faut ajouter les banques réfrigérées et la climatisation du magasin. Selon les professionnels, l'énergie peut ainsi représenter 30 % du chiffre d'affaires du commerce. Ces TPE-PME payent aujourd'hui les conséquences de décisions purement idéologiques qui, depuis dix ans, ont envoyé le pays dans le mur de l'énergie. Nombreux sont les témoignages de professionnels désarmés, ne pouvant accéder aux aides de l'État en raison de critères d'éligibilité des dossiers inadaptés. C'est d'autant plus grave que, faute d'un soutien, la crise énergétique pourrait avoir des conséquences encore bien plus importantes que celles générées par la covid-19. Considérant ces préoccupations, M. le député demande à Mme la ministre quelles sont les mesures concrètes et accessibles que le Gouvernement compte prendre afin de mettre en place un véritable bouclier énergétique protégeant durablement les petites entreprises du secteur de la boulangerie et de pâtisserie pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie et de l'électricité. Il en va de la sauvegarde de nombreux emplois et savoir-faire au sein des territoires. Il souhaite connaître ses intentions sur le sujet.